

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 7 NOVEMBRE 2017

Monsieur ROULET a présidé ce comité technique local, qui a duré de 9H30 à 16H30 et s'est tenu à La Direction Départementale (immeuble Brassart),

ordre du jour :

- Point 1 :** Approbation des Procès verbaux des précédents CTL
Point 2 : Ponts naturels pour l'année 2018
Point 3 : Point sur le protocole d'entraide entre le SPF de St pol sur Ternoise et le SPF de Boulogne-sur-mer
Points 4 et 5 : bilan et déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous
point 6 : point d'étape sur l'expérimentation PRS Nord-Dircofi Nord



Introduction :

Pas de Calais : Site expérimental des nouvelles règles de mutation !

Alors qu'en ouverture du CTL, les Organisations Syndicales alertent la Direction sur le mal être des agents du pas de Calais.

Le Président, annonce souriant, voulant afficher une certaine empathie qu'il a proposé le Pas de Calais pour expérimenter les nouvelles règles de mutation et invite les OS a plus d'optimisme !

Voilà toute la considération de notre Directeur, travaillez collègues, trimez, la carrière de ce personnage avance bien ! Et tant pis pour vous !

1 - Les Procès verbaux des précédents CTL seront approuvés dès qu'ils seront validés par les différents participants

2 – Ponts naturels : dates retenues

vendredi 11 mai 2018
lundi 24 décembre 2018
lundi 31 décembre 2018

les organisations syndicales ont demandé à pouvoir bénéficier d'un quatrième pont

Notre directeur, soucieux de ne pas déplaire aux pontes de Bercy, a refusé... un geste de sa part envers les agents du département aurait été symbolique, en reconnaissance des difficultés qu'ils rencontrent.

La Direction propose que les «petits services» puissent fermer de leur propre initiative. Nous nous interrogeons sur la définition de ces «petits

services».

Les agents ne pouvant pas poser plus d'une journée de *récupération compteur* par mois, nous avons demandé à ce qu'ils puissent poser l'autorisation exceptionnelle d'absence en décembre.

Vote : abstention de l'Unsa

3 – Point sur le protocole d'entraide entre le Service de la Publicité Foncière (SPF) de Saint Pol sur Ternoise et celui de Boulogne sur Mer

l'expérimentation menée au profit du SPF de Montreuil du 15 février 2017 au 30 septembre 2017 est considérée comme positive. (on s'en serait douté)

le délai de publication a été ramené de 157 à 120 jours

De ce fait le SPF de Boulogne va bénéficier de cette aide, pour la période du 1er octobre 2017 au 30 novembre 2017. le responsable du SPF de St Pol consacre 2 demies journées par semaine à cette entraide.

Le SPF de Béthune a bénéficié de 2 EDR en octobre et bénéficiera de l'affectation de 3 agents en novembre .

La mise en place de l'entraide au profit du SPF de Boulogne sera réexaminée en novembre 2017 au regard des renforts BNI dont pourrait profiter ce service, du 18 novembre au 4 mai 2018.

Dans l'hypothèse du renfort BNI , le SPF de St Pol pourrait aider le SPF de Bethune 2 du 1^{er} décembre 2017 au 4 mai 2018.



Dans le cas inverse, le SPF de Bethune 2 pourrait bénéficier de l'entraide et le SPF de Boulogne recevrait 3 EDR profilés SPF. Le SPF d'Arras bénéficiera de l'entraide du SPF de St Pol à partir du 1^{er} février 2018 .

Les OS ont questionné sur l'origine de ces retards :

- augmentation du volume de travail (les ventes immobilières sont en augmentation)
- dysfonctionnement reconnu des applications
- avec bien du mal la direction a reconnu que le manque d'effectif est un paramètre important

Certains chefs de service ont demandé des vacataires

Après accord de l'UNSA sur ce point, l'entraide est labellisée au niveau national et devient un dispositif pérenne

4 et 5 : bilan et déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous

l'accueil personnalisé sur rendez vous a été expérimenté dans les services suivants :

SIP de Montreuil

SIE de Montreuil
SIP-E de Bruay
les trésoreries mixtes rattachées aux SIP : Hersin-Coupigny, Fruges, Etaples, le Touquet, Berck sur mer

Bilan de cette expérimentation

384 rendez vous pris par les SIP et SIE répartis comme suit :

SIP Bruay 157 programmés par un agent, 1 programmé par un autre service, 4 par internet

SIE Bruay 84 programmés par un agent

SIP Montreuil : 117 programmés par un agent, 5 programmés par un autre service, 5 par internet

SIE Montreuil : 11 programmés par un agent

Selon la Direction ce dispositif fait l'objet d'un avis globalement

Dans les trésoreries :

la Direction, ignorant que les postes comptables reçoivent déjà sur rendez vous avant cette expérimentation, annonce que seule 1 trésorerie a utilisé ce procédé.

1 sur 5 étant un très bon résultat pour la Direction, et après accord de l'UNSA sur le principe d'améliorer ce dispositif, celui-ci est donc adopté !!

Même si le bilan des trésoreries avait été 0 sur 5, nous ne doutons pas que l'adoption aurait tout de même eu lieu !

positif : Les motifs de rendez-vous correspondent à des cas complexes mais le temps consacré à la prise de rendez-vous est encore trop long ; cela a été transmis à la Direction Générale.

Perspectives de déploiement du dispositif :

Déploiement au 1^{er} février 2018 pour les SIP et SIE de :

- Arras.
- Bethune
- St Pol sur Ternoise

il y aura des formations en présentiel pour les chefs de service et des e-formations pour les agents (à chacun son lot).

la Direction n'ayant toujours pas compris que les trésoreries utilisent déjà un autre système, prévoit le déploiement du dispositif aux trésoreries rattachées aux SIP d'Arras, Béthune et St Pol.

La responsable du SIP-E de Bruay, invitée à titre d'expert pour l'administration, a donné son avis : *Ce dispositif est globalement bon, il laisse le temps de préparer le rendez-vous. Toutefois, une amélioration de l'ergonomie de l'application est souhaitable.*

Les OS ont fait remarquer que pour l'utilisateur la prise de rendez-vous est très difficile.

Le logiciel quantifie les rendez-vous, cela mettra en évidence le volume de travail de l'accueil !

6 - point d'étape de l'expérimentation PRS Nord – Dircofi Nord

Des difficultés significatives ont été constatées par le PRS Nord : les créances dites complexes

rappel du périmètre de l'expérimentation :

Elle porte sur les seules créances

professionnelles dites à risques.

Le Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) du Nord est chargé de recouvrer les créances issues des contrôles fiscaux réalisés par les 22 brigades de la Dircofi Nord

Le PRS de la DRFIP du Nord établit les bases taxables en matière d'Impôts sur les sociétés des sociétés mères intégrées fiscalement puis les dossiers sont confiés au PRS de la Dircofi jusqu'à l'apurement complet

un recentrage sur les seules créances « à risque » est apparu approprié, ce sujet constituant le cœur de cible en matière de recouvrement avec des enjeux financiers élevés

Les Pôles de Contrôle et d'Expertise devraient reprendre la main sur ces dossiers.

Nous contacter pour plus de détails

QUESTIONS DIVERSES

prochaines commissions

Comité Technique emploi, dates proposées :
14/12 +22/12

CAP restructurations : 12/12 (A,B,C)

Médecin du Travail

l'association des médecins du travail a été contactée en vue d'établir une convention. Budget en attente d'un retour. Le sujet sera abordé en CDAS

immobilier du SIP d'Arras

les travaux ne sont pas encore définis

La réserve foncière du site de Diderot permettrait l'installation de la trésorerie Hospitalière d'Arras. La Direction prétend que plusieurs administrations demandent de pouvoir utiliser ces locaux,

intervention de la DDFIP 62 dans les Maisons des Services Publics

elle participe à la formation sur les télépaiements + télédéclarations des agents territoriaux concernés

Cela a été demandé par la Préfecture.

Le CSRH

le Comité Technique Régional sur l'emploi aura lieu le 23 et donnera des informations sur les affectations au CSRH. On peut prévoir de 40 à 45 agents.

Nous attendons la présentation d'un avant projet par un maître d'œuvre

un peu de vocabulaire administratif :

SIA (service information des agents) concerne tout ce qui a des conséquences sur la paie

CSRH : gestion des ressources humaines

Recette des Finances de Boulogne-sur-mer

la direction va rencontrer les agents vers le 17/11 pour les informer sur leurs futures affectations. Un besoin de certitude se fait sentir.

CPS de Lille :

hausse des retours vers les contribuables, la Direction a été alertée début octobre

Titularisation des agents BERKANI :

les conditions sont celles de la loi de 2012 : être en fonction au 31/3/2013 et effectuer 24H30 hebdomadaires.

7 agents sont concernés (sur les sites d'ARRAS, Montreuil et St Omer)

la commission se réunira après le 15/11 sur ces dossiers, la titularisation à 35H interviendra après une période de 6 mois (fin juin 2018)

Agent SNCF en Trésorerie Amendes :

un bilan sera fait en fin d'année

Recettes Non Fiscales :

un Groupe de Travail supra départemental aura lieu sur ce sujet et le département test retenu est le Calvados. Il gèrera les taxes d'aménagement. Sa mise en place se fera au 1^{er} septembre 2018, on en discutera au 1^{er} trimestre 2018.

L'accueil Téléphonique devrait se faire selon le directeur, en fonction de la Capacité des Services.

